

COMMUNIQUE

La Ville de Marseille organise le 17 octobre son rendez-vous annuel sur le logement et a invité l'association CVPT à participer à l'une de ses table-rondes. Nous aurions volontiers participé à ces 3ème rencontres, cependant **les conditions d'un échange fructueux ne nous semblent pas réunies.**

Il y a certes des avancées comme l'annonce de restrictions des locations de type Airbnb (mais pas une interdiction), l'extension géographique du permis de louer et l'encadrement des loyers. Il manque, par contre, des orientations stratégiques majeures qui doivent faire l'objet d'un débat démocratique alors que nous constatons :

- **Une production encore insuffisante de logements sociaux** au regard de la demande, **notamment au centre-ville**, pour permettre **le relogement des personnes évacuées** ;
- Un contexte de **démolitions massives de logements sociaux via l'ANRU**, alors que **46 000 ménages** sont en **attente d'un logement social** ;
- **Une dérive spéculative et une densification effrénée de l'opération EUROMED**, au **risque d'un futur quartier dégradé.**

Les effondrements du 5 novembre 2018 ont provoqué un sursaut avec des **promesses de co-décision et de co-construction** sur lesquels les pouvoirs publics se sont engagés.

Pourtant tous **ces engagements ne sont pas respectés, notamment en termes d'accès aux informations.** Il s'agit notamment des dossiers auxquels les collectifs apportent leur énergie et leur mobilisation, et qui ont permis la **co-écriture de deux chartes du relogement pour le centre ville, la mise en place d'une commission partenariale** pour les cas particuliers de ménages évacués, et enfin, **d'un collège des maîtrises d'usages (CoMU)** visant l'information des habitant.e.s et la concertation, comme partie prenante dans le cadre du Projet Partenarial d'Aménagement (PPA), instances auxquelles nous participons assidûment.

Trois ans plus tard, le constat est manifestement décevant.

- Les **études urbaines réalisées sont communiquées au compte-goutte aux citoyen.ne.s, collectifs et associations;**
- La **périodicité du comité de suivi de l'application de la charte du logement** n'est pas respectée ;
- Le **pilotage stratégique du Projet Partenarial d'Aménagement en lien avec le CoMU (Collège des Maîtrises d'Usages)** a été **totallement abandonné en 2024 au détriment d'un véritable partenariat avec la société civile.**

Pour que ces outils fonctionnent dans la réalité, nous demandons :

- Le **respect de la périodicité trimestrielle** des dates de comités de suivi de la charte du relogement, impliquant les collectifs signataires.
- une **communication régulière et une transmission des données complètes**, indispensables pour un **suivi moins dissymétrique et pour l'information des habitants** (tableau des adresses d'arrêtés de péril, des arrêtés d'insalubrité, temps d'échange sur les chiffres de l'action publique en la matière).
- La **mise à disposition pour les habitant.e.s** - dans le cadre du CoMU - **des données urbaines nécessaires**, notamment la série d'études commandées par les collectivités, pour **orienter les stratégies publiques en matière de logement et de renouvellement urbain.**

En effet, sans accès à ces données de base - financées par de l'argent public - **les collectifs ne disposent pas des réels moyens pour une participation efficiente à la stratégie de renouvellement urbain.**

Enfin, nous réitérons deux besoins liés au CoMU :

- La mise à disposition d'une Maison de Projet telle qu'elle nous avait été annoncée lors de la création du CoMU et dans les divers documents de communication relatifs au PPA ;
- La participation au Comité de Pilotage du CoMU et, si celui-ci n'existe plus, la participation aux réunions politiques et stratégiques concernant le PPA.

Dans ces conditions de **relation asymétrique**, nous ne voyons pas comment l'association CVPT pourrait participer à un évènement public comme ce "rendez-vous annuels du logement» qui **met en avant la dimension collective, pourtant pas encore à l'œuvre, de la fabrique de la Ville.**

Le Conseil d'Administration d'un Centre Ville Pour Tous, 16/10/2024.